

PLAN D'ACTION

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

I- MAILLER LE TERRITOIRE AVEC DES SERVICES QUI FACILITENT LA CONSTRUCTION ET LA CONCILIATION DE LA VIE SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE

Consolider et développer l'offre d'accueil en réponse aux besoins et attentes des familles

1. Maintien et consolidation de l'offre d'accueil et du travail partenarial
2. Déploiement de nouvelles offres d'accueil, tarifaires et de proximité

Viser une équité et une accessibilité de l'offre d'accueil

3. Organisation de grands projets transversaux de territoire
4. Développement des compétences des professionnels Petite Enfance, Education
5. Accessibilité au numérique

Amplifier la coopération entre communes et la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet (CAGG) dans les domaines dont les responsabilités sont partagées

6. Mise en place d'instances fédératrices, d'échanges et de réflexion

S'inscrire dans une démarche de prévention

7. Développement d'une veille éducative sur le territoire
8. Accompagnement des élèves exclus des établissements scolaires

II- GARANTIR UNE OFFRE EDUCATIVE COHERENTE ET DE QUALITE

Favoriser la continuité et la réussite éducative

9. Développement de partenariats institutionnels, associatifs et de la société civile
10. Construction du Parcours de l'enfant

Coconstruire une politique Jeunesse avec les acteurs du territoire

11. Promotion, mobilisation et soutien à l'engagement des jeunes

Favoriser l'autonomie, l'engagement et l'insertion des jeunes (16 – 25 ans)

12. Promotion et soutien des formations en alternance, accompagnement des jeunes en recherche de stage

III- ACCOMPAGNER LA FONCTION PARENTALE

Soutenir la participation et l'engagement des parents

Conforter le rôle et la place du parent

13. Consolidation et généralisation du Parcours du parent

Renforcer le maillage territorial et la coordination des actions parentalité

14. Déploiement d'actions parentalité dans les zones non pourvues et consolidation de l'existant

IV- RENFORER LA SOLIDARITE ET LA COHESION SOCIALE, DEVELOPPER L'ACCES AUX DROITS

Identifier et Faire connaître les problématiques et priorités en matière de santé publique

15. Sensibilisation et promotion de la santé physique
16. Veille et sensibilisation en faveur de la santé mentale

Développer des solutions adaptées aux publics en situation de vulnérabilité et/ou dans un parcours d'insertion

17. Accompagnement des familles en situation de vulnérabilité

Encourager les initiatives des habitants et des associations

18. Soutien à la participation des publics sous toutes ses formes

Renforcer l'accueil inclusif des enfants en situation de fragilité, d'handicap ou à besoins spécifiques

19. Consolidation de l'accueil et de l'accompagnement inclusif des publics et sensibilisation des professionnels

Lutter contre toutes les formes d'inégalité

Coordonner les dispositifs de droit commun et spécifiques, Favoriser la coopération institutionnelle

20. Mobilisation des services et des partenaires autour de la réussite éducative

V- AGIR POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN ET DURABLE

Renforcer la démarche d'éco-exemplarité dans les structures accueillant du public

Sensibiliser les familles en matière de santé environnementale

21. Sensibilisation et promotion de la santé sociale et environnementale

Mobiliser les acteurs du Schéma Territorial Education-Famille (STEF) sur les enjeux de transition écologique

22. Emergence d'une culture commune autour de la santé

VI- FAVORISER LA MOBILITE ET L'ACCES AU LOGEMENT

Proposer des déplacements alternatifs sécurisés, confortables et compétitifs

Créer du lien social grâce à une dynamique qui mixe offres de mobilité, voirie et déplacements

Conforter la culture de la mobilité durable sur le territoire

23. Amélioration de l'offre communautaire de mobilité

Produire une offre d'habitat social nouvelle, adaptée aux besoins et durable

Porter une attention particulière aux besoins en habitat des publics fragiles et Favoriser leur accès au logement

24. Promotion et soutien des différentes formes de logement, accompagnement des publics jeunes et des gens du voyage, particulièrement les plus vulnérables